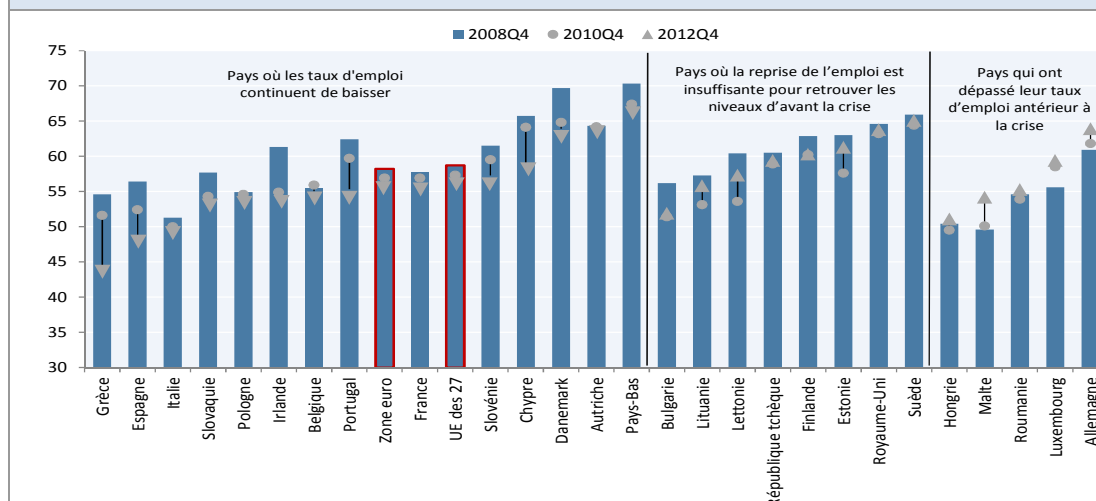


Rapport sur le travail dans le monde 2013: Aperçu de l'Union européenne

L'UE doit créer 6 millions d'emplois pour retrouver le niveau d'emploi antérieur à la crise mais la situation sur le marché du travail continue de se dégrader...

- **Les taux d'emploi ont chuté dans l'immense majorité des pays:** Le taux d'emploi dans l'UE des 27 (chez les 15-74 ans)¹ était de 57,2 % au quatrième trimestre de 2012, soit 1,4 point de pourcentage inférieur au taux d'avant la crise (quatrième trimestre 2007). En d'autres termes, 5,2 millions d'emplois doivent être créés pour ramener les taux d'emploi à leur niveau d'avant la crise. Seuls 7 pays sur 27 (Allemagne, Autriche, Hongrie, Luxembourg, Malte, Pologne et Roumanie) ont dépassé les taux d'emploi d'avant crise. Le déclin a été particulièrement marqué à Chypre, en Espagne, en Grèce et au Portugal (plus de 3 points de pourcentage au cours des deux dernières années).
- **Le chômage continue d'augmenter en 2013, notamment chez les jeunes:** En mars 2013, le taux de chômage a atteint 10,9 % et le nombre de chômeurs 26,5 millions – ce dernier en hausse par rapport au mois précédent et tous deux considérablement plus élevés qu'en mars 2008. En fait, comparé à cinq ans auparavant, le taux de chômage est de 4,3 points de pourcentage supérieur. Atteignant des niveaux alarmants, le chômage des jeunes représentait 23,5 % en mars 2013 – contre 15,5 % en mars 2008.
- **Le chômage de longue durée augmente et les demandeurs d'emploi se découragent:** Au quatrième trimestre de 2012, on comptait 11,7 millions de chômeurs de longue durée dans l'UE. C'est 1,4 million de plus qu'un an plus tôt et 5,7 millions de plus qu'en 2008. Dans la plupart des pays de l'UE, plus de 40 % des chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an. Beaucoup de chômeurs se sont découragés et ont cessé de chercher du travail: le nombre des chômeurs découragés – ceux qui sont «inactifs» mais souhaiteraient travailler – a grimpé de 29 %, en moyenne, entre 2008 et 2011.

Figure 1. Taux d'emploi aux quatrièmes trimestres 2007, 2010 et 2012 (en pourcentage)



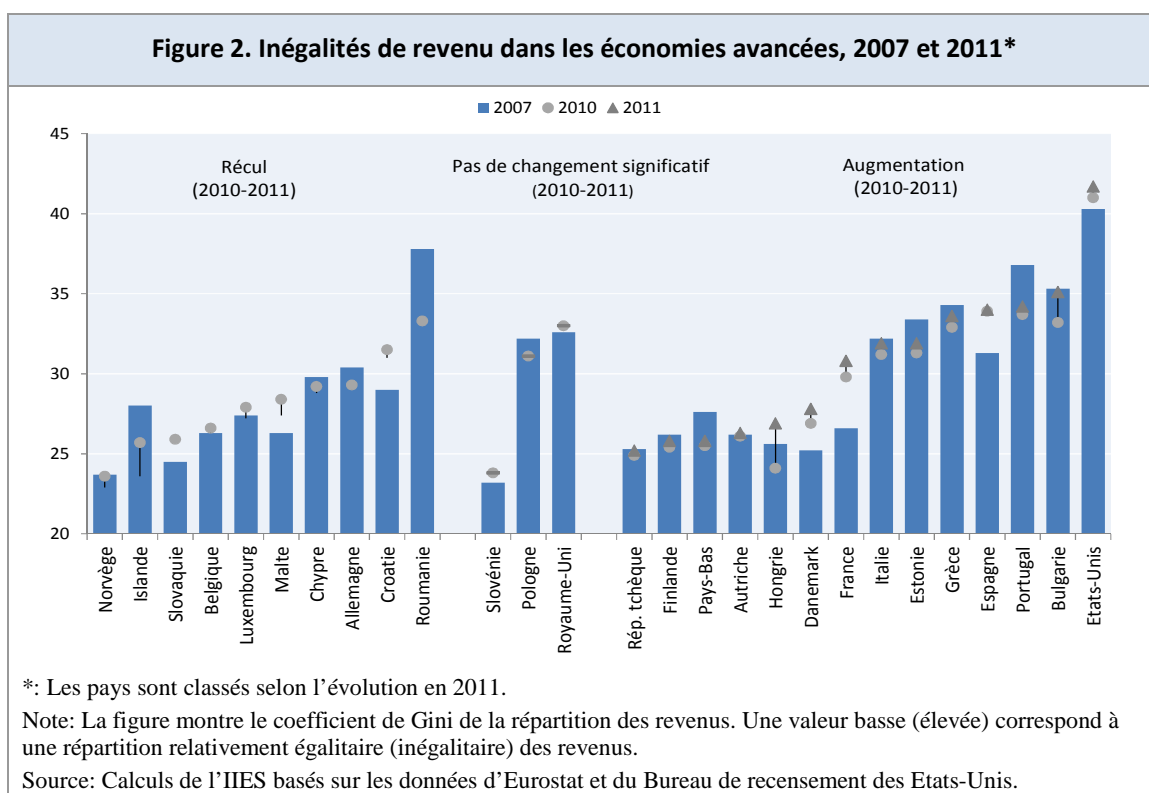
Note: Les taux d'emploi font référence au pourcentage de personnes âgées de 15 à 74 ans qui ont un emploi.

Source: Estimations de l'IIES basées sur les données d'Eurostat.

¹ Pour calculer les taux de chômage mensuels, la figure 1 fait référence aux personnes âgées de 15 à 74 ans afin d'utiliser des données concernant la même catégorie de population, or elles ne sont disponibles que pour cette classe d'âge. Nous ne disposons pas d'informations mensuelles relatives aux taux d'emploi.

...et s'accompagne d'un creusement des inégalités et de forts risques de troubles sociaux...

- Dans des économies comme l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal, les inégalités de revenus ont eu tendance à s'amplifier au cours des deux dernières années, renouant ainsi avec la tendance qui préexistait à la survenue de la crise mondiale. Parallèlement, la polarisation croissante des salaires dans d'autres pays (la Grèce en étant l'exemple le plus flagrant) est également établie, indiquant qu'un tassement s'est produit au milieu de la distribution des salaires. Par conséquent, le poids des classes moyennes a diminué dans la majorité des économies européennes au fil des vingt dernières années (voir figure 2).
- La dégradation de la situation de l'emploi et des revenus a intensifié le risque d'agitation sociale. Le rapport montre que le risque de troubles sociaux dans l'UE était de 12 points de pourcentage plus élevé qu'avant l'éclatement de la crise mondiale. L'UE des 27 est une région qui se caractérise par une nette aggravation du risque d'agitation sociale. Entre 2010 et 2012, les pays qui ont enregistré les hausses les plus brutales en la matière sont Chypre, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Slovaquie et la République tchèque.



...aggravés par de faibles investissements et des perspectives de demande incertaines.

L'investissement reste faible tant que l'incertitude prévaut et que le dysfonctionnement des marchés financiers perdure: Rapporté au PIB, l'investissement demeure 3,6 points de pourcentage au-dessous des niveaux d'avant la crise, la tendance au déclin de l'investissement s'étant accélérée pendant la crise. L'UE ne représente que 13,6 % de l'investissement mondial en 2012, contre 23,4 % en 2000. Les sociétés sont aussi confrontées à une énorme incertitude économique, à un système financier toujours défaillant et au maintien d'un faible niveau de demande globale qui affecte leurs décisions en matière d'investissement et d'emploi. En particulier, les petites entreprises qui dépendent d'intermédiaires comme les banques pour leur financement se heurtent à des difficultés d'accès au crédit. Par exemple, en janvier 2013, 14 % des PME de la zone euro faisaient part d'un durcissement des conditions d'octroi des prêts (en hausse par rapport à 11 % en octobre 2012).

L'enjeu est d'opter pour une approche plus favorable à l'emploi.

- Le rapport montre l'intérêt d'opter pour une stratégie favorable à l'emploi, mise au service d'objectifs macroéconomique et d'emploi simultanés. Cela implique de s'attaquer aux vulnérabilités structurelles qui sous-tendent la crise comme les problèmes systémiques du secteur financier. Débloquer des lignes de crédit pour les entreprises productives de manière à ce qu'elles stimulent la croissance, prennent des parts sur de nouveaux marchés et créent des possibilités de travail décent, est un véritable défi. L'une des solutions pour relever ce défi est de prendre des mesures d'allègement fiscal ou de créer des programmes de crédit dédiés aux PME, y compris des garanties de crédit dans lesquelles les pouvoirs publics se portent garants de tout ou partie des prêts accordés par les institutions financières.
- Deuxièmement, des programmes de marché du travail bien conçus pourraient jouer un rôle déterminant pour faciliter la reprise de l'emploi. Plusieurs mesures nationales l'ont démontré, certaines ayant été financées par l'UE; elles ont permis d'atténuer le ralentissement du marché du travail pendant cette crise économique comme lors des précédentes crises, à savoir:
 - Favoriser la création d'emploi grâce à des subventions salariales et des allègements fiscaux et préserver le lien des travailleurs avec le marché du travail. Un programme abondamment cité en exemple est le programme de chômage partiel (Kurzarbeit) instauré en Allemagne avec le soutien des pouvoirs publics et qui permet d'ajuster les horaires de travail à la demande et de maintenir les salaires. Un autre exemple de réussite, le dispositif de chômage partiel en Belgique qui autorise la suspension temporaire des contrats de travail ou l'introduction du travail à temps partiel pour des raisons économiques. Ce dispositif a été renforcé en 2009 pour aider les entreprises et limiter les licenciements pendant la crise.
 - Les politiques actives du marché du travail destinées à améliorer l'employabilité des individus sont particulièrement utiles pour favoriser la reprise. Cela comprend des mesures de prévention du décrochage scolaire, des formations spécifiquement destinées aux personnes sans activité, la participation à des programmes de travail ou un accompagnement intensif à la recherche d'emploi. Pour les jeunes, les mécanismes de garanties jeunes apportent une véritable valeur ajoutée. La Suède dispose de l'un de ces programmes à succès. La «garantie d'emploi pour les jeunes» offre à tout jeune la possibilité de participer à des activités spécifiques suite à une période de recherche d'emploi infructueuse. Le programme a pour but d'instaurer des mesures et des activités spéciales qui permettent aux participants de trouver du travail ou de reprendre des études dès que possible après leur inscription au chômage. L'UE a adopté en 2013 une recommandation sur les garanties jeunes et va soutenir sa mise en œuvre dans les Etats membres et les régions les plus affectées.
- Troisièmement, dans certaines circonstances, on peut envisager d'injecter des ressources publiques au niveau européen. En réalité, les stratégies qui se fondent uniquement sur une combinaison d'assainissement budgétaire et de dévaluation interne (c'est-à-dire l'amélioration de la compétitivité grâce à un recul des salaires réels) n'ont pas porté leurs fruits. Afin de mettre en œuvre certaines des initiatives proposées, les pays pourraient opter pour une voie plus douce vers l'assainissement des finances publiques, ce qui leur permettrait d'atteindre leurs objectifs tant en matière d'emploi que de budget. Cela peut se faire à travers: (i) un calendrier plus réaliste pour réduire les déficits budgétaires et (ii) une modification de la combinaison des mesures de redressement, loin des coupes salariales et des réductions de l'investissement réel qui ont freiné la demande globale depuis 2009, pour mettre l'accent sur une meilleure adéquation entre les politiques macroéconomiques et d'emploi, en s'attaquant aux problèmes structurels du secteur financier, en soutenant les PME et en lançant des programmes du marché du travail bien conçus, notamment des garanties pour les jeunes. Une partie de ceci a récemment été repris dans les recommandations de la CE à un certain nombre d'États Membres de l'UE, fournissant en effet plus de temps pour atteindre les objectifs de déficit budgétaire. Toutefois, les recommandations incluent également des efforts supplémentaires d'assainissement budgétaire pour 2014 qui, si mis en avant pourrait nuire à la reprise naissante de certains pays (comme la Belgique et les Pays-Bas).

- Enfin, le dialogue social et une meilleure coordination sont essentiels pour i) améliorer la conception des différents instruments politiques, ii) rassembler des soutiens en faveur des réformes pro-emploi et iii) veiller à ce que la stratégie réponde aux préoccupations économiques et sociales de toutes les parties. Par exemple, une coopération renforcée entre les services publics de l'emploi des États membres de l'UE contribuerait à améliorer la mobilité des travailleurs, à réduire le décalage entre offre et demande de compétences sur le marché du travail, ainsi que les pénuries de main-d'œuvre dans les pays à faible chômage.

Le «Rapport sur le travail dans le monde 2013: réparer le tissu économique et social» est disponible sur www.ilo.org/INST. Pour de plus amples commentaires, les journalistes sont invités à prendre contact avec Miguel Ángel Malo (au +4122/799-6418 ou par courriel malo@ilo.org) ou avec le Directeur de l'Institut international d'études sociales, Raymond Torres (tél. +4122/799-7908, courriel: torresr@ilo.org).